

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

délibération :
N° 2014_26_1

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Objet : Installation du Conseil Municipal

L' an deux mille quatorze , le vendredi 28 mars à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes, 1 LE BOURG à ANGOULEME, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 24 Mars 2014

Présents :

Titulaires : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERGER Xavier, Monsieur BERNIER WILFRID, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLOU Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur LIOT Gérard

Absent(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Anne BERTHEBAUD

La séance a été ouverte sous la présidence de M. LIOT Gérard, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessous (présents) installés dans leurs fonctions.

Etaient présents :

- M. BERGER Xavier
- M. BERNIER Wilfrid
- Mme BERTHEBAUD Anne
- Mme BIRONNEAU Marylène
- M. CHAMBRE Damien
- Mme COUSSAUD Béatrice
- Mme GUILBAUD Marlyse
- Mme GUILLOU Sèverine
- M. LEGEAY Nicolas
- M. LIOT Gérard
- M. MONTASSIER Jean-Pierre

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 28/03/2014 et transmis en sous-préfecture le 31/03/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT